



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale
8 novembre 2023
Français
Original : anglais

Première session ordinaire de 2024
29 janvier-2 février 2023, New York
Point 1 de l'ordre du jour provisoire
Questions d'organisation

**Rapport de la deuxième session ordinaire de 2023
(28-31 août 2023, New York)**

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Questions d'organisation	2
<i>Débat consacré au PNUD</i>	
Dialogue interactif	2
II. Dialogue structuré sur le financement	8
III. Programmes de pays et questions connexes	9
<i>Débat consacré au FNUAP</i>	
Déclaration de la Directrice exécutive	9
IV. Dialogue structuré sur le financement	14
V. Programmes de pays et questions connexes	15
<i>Débat consacré à l'UNOPS</i>	
VI. Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets	16
Déclaration du Directeur exécutif	16



I. Questions d'organisation

1. La deuxième session ordinaire de 2023 du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) s'est tenue en présentiel au Siège de l'Organisation des Nations Unies du 28 au 31 août 2023.

2. Le Conseil d'administration a adopté l'ordre du jour et le plan de travail de la session (DP/2023/L.3), tels que modifiés oralement, et a approuvé le rapport de la session annuelle de 2023 (DP/2023/24). Il a pris note du projet de plan de travail annuel pour 2024 (DP/2023/CRP.2) et a approuvé le plan de travail provisoire pour la première session ordinaire de 2024.

3. Les décisions adoptées par le Conseil d'administration lors de la deuxième session ordinaire de 2023 figurent dans le document DP/2023/25, disponible sur le [site Web du Conseil d'administration](#).

4. Dans sa décision 2023/25, le Conseil d'administration a arrêté le calendrier suivant pour ses sessions en 2024 :

Première session ordinaire :	du 29 janvier au 2 février 2024
Session annuelle :	du 3 au 7 juin 2024
Deuxième session ordinaire :	du 26 au 30 août 2024

Déclaration du Président du Conseil d'administration

5. Le Président a exprimé sa profonde gratitude aux femmes et aux hommes qui ont permis d'éviter une catastrophe qui était sur le point de se produire en commençant le sauvetage du FSO Safer (une unité flottante de stockage et de déchargement de pétrole en mauvais état, amarrée au large des côtes du Yémen). Il a invité les représentantes et représentants à imaginer une mer Rouge inondée de pétrole, situation dont il faudrait 25 ans pour se relever et qui entraînerait un coût de nettoyage de 20 milliards de dollars. L'ONU, et plus particulièrement le PNUD, a empêché une catastrophe. Ce succès a montré à quel point l'ONU était proactive et audacieuse et savait agir à des fins de prévention. Quant au FNUAP, il a contribué en 2022 à éviter 13,3 millions de grossesses non désirées et 3,7 millions d'avortements non sécurisés. Pour sa part, l'UNOPS a continué à contribuer à la fourniture d'une énergie propre et à une transition énergétique équitable. Certains problèmes, tels que les conflits et l'instabilité économique, ont toutefois entravé la réalisation des objectifs de développement durable. Le prochain Sommet sur les objectifs de développement durable sera l'occasion pour les États de redoubler d'efforts. Le Président a demandé à ce que les priorités soient évaluées et à ce que les pays donateurs et les pays de programme appuient les organismes du système des Nations Unies de manière concrète.

Débat consacré au PNUD

Dialogue interactif

6. Le Président a mis en place un dialogue interactif sur la collaboration au service du financement du développement durable, qu'il a qualifié d'opportun étant donné que des milliers de milliards de dollars sont nécessaires à la réalisation des objectifs. Il a appelé à placer l'ONU au cœur de la réflexion, de la synthèse, de la collaboration et de l'accélération des mesures nécessaires à la réalisation des objectifs fixés à

l'échelle mondiale. Il a rappelé les décennies d'innovations dans la mobilisation de fonds du secteur privé et a déclaré que le PNUD innovait désormais de manière audacieuse dans le secteur public. Le PNUD doit être mieux équipé pour amener le secteur privé à participer au financement durable et a besoin de ressources ordinaires (de base) pour continuer à innover.

7. L'Administrateur a déclaré qu'il était essentiel de surmonter les problèmes de financement pour que le monde puisse avancer ensemble. Il ne s'agit pas seulement d'une question d'équité et de justice ; c'est aussi une nécessité pour prévenir des risques pour la sécurité mondiale et nationale. De nombreux pays en développement consacrent désormais plus de fonds aux paiements d'intérêts qu'à l'éducation ou à la santé, alors même que le système financier dispose de tous les moyens nécessaires pour procéder aux transformations voulues. Le financement n'est pas la panacée, mais sans lui, tout reste théorique.

8. La Ministre des technologies de l'information et de la communication et de l'innovation du Gouvernement rwandais a déclaré que les progrès accomplis pour régler les questions complexes liées au financement dans son pays reposaient sur un leadership visionnaire, une planification et une exécution coordonnées, des partenariats solides et des innovations locales. Lorsque le Gouvernement a dû lever 400 millions de dollars en faveur des soins de santé, des technologies de l'information et des communications et des énergies renouvelables, il a créé une obligation qui a été primée. L'utilisation prudente des fonds et la communication régulière d'informations aux investisseurs ont conduit à l'émission d'une seconde obligation. Une bonne préparation, une bonne planification et une bonne exécution pourraient permettre d'améliorer les prix, d'augmenter la capacité d'investissement dans des projets stratégiques et d'attirer des capitaux indispensables. Parmi les autres réussites enregistrées, citons l'émission de la première obligation liée au développement durable en Afrique de l'Est et la combinaison de financements provenant d'obligations et de ressources de la Banque mondiale en vue de la construction de logements abordables et de transports publics. Bien que les financements restent insuffisants, ces exemples ont dynamisé la recherche de nouvelles solutions. L'apprentissage automatique et l'intelligence artificielle offrent de nouvelles options efficaces dans l'allocation de capitaux en permettant de modéliser des scénarios et leurs conséquences. Le Gouvernement rwandais estime que le PNUD est un allié indéfectible dans la quête d'un avenir durable pour toutes et tous.

9. Le Directeur général de l'Autorité monétaire de Singapour a expliqué à quel point il importait d'appuyer les microentreprises et les petites et moyennes entreprises, qui ont dû faire face à des contraintes d'échelle, de connectivité et de financement, alors même que de nouvelles opportunités émergeaient dans l'économie verte et l'économie numérique. À Singapour, des partenaires publics et privés mettent actuellement au point une infrastructure numérique afin de développer de nouvelles capacités et d'aider les entreprises à surmonter les contraintes liées à leur situation géographique et à leur taille. La collaboration avec le PNUD a permis d'instaurer une confiance numérique, d'élargir l'accès aux ressources financières, commerciales et écologiques et de dispenser des formations. Il convient de citer, parmi les résultats obtenus : la mise au point d'un identifiant unique pour les entités juridiques afin d'accroître les capacités de vérification et d'exécution des transactions financières ; la création d'une plateforme numérique globale permettant d'accéder aux opportunités commerciales, aux services financiers et aux fournisseurs ; l'ouverture d'un centre d'apprentissage attirant plus de 7 000 petites entreprises issues de 61 pays. Le Directeur général a conclu que la promotion des biens publics mondiaux ne pourrait commencer sous les meilleurs auspices sans l'appui du PNUD, lequel permettrait de débloquer des opportunités commerciales et de faciliter l'accès au financement tout en enrichissant la vie des gens.

10. La Directrice du Bureau régional pour l'Afrique a déclaré que la volonté d'aider les pays à se remettre sur les rails n'avait jamais été aussi forte, en particulier au vu des difficultés rencontrées pour obtenir un financement adéquat et abordable. Elle a souligné le besoin urgent de capitaux « patients » et a appelé à accorder une plus grande attention, au niveau mondial, à la lutte contre les flux financiers illicites, à utiliser des ressources nationales pour mobiliser des capitaux mondiaux, à garantir des notations objectives et à obtenir des financements de la part de la diaspora.

11. La Directrice du Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique a déclaré que le PNUD avait aidé 21 pays de la région à mettre en place des cadres de financement nationaux intégrés. Les Fidji ont créé leur première obligation bleue. L'Indonésie s'est orientée vers un financement mixte et un meilleur alignement des capitaux privés. Il est avant tout demandé de mettre fin aux échappatoires fiscales afin de conserver les fonds pour le développement, notamment par l'intermédiaire de contrôles fiscaux et d'une meilleure réglementation des marchés intérieurs.

12. Dans des remarques complémentaires (disponibles sur le [site Web du PNUD](#)), l'Administrateur a appelé, dans les discussions financières, à dépasser les frustrations. Le monde doit accepter que le financement soit la variable clé, non seulement en ce qu'il lui permet de mobiliser de l'argent, mais aussi en ce qu'il lui donne la capacité, en tant que famille de nations, à aller de l'avant et à gérer des transitions qu'il est impératif d'opérer. Le PNUD, avec sa présence universelle, considère que le financement est un problème sérieux mais soluble. Avec 463 000 milliards de dollars en circulation dans l'économie mondiale, il est inexplicable que quelques milliards ne puissent être trouvés pour investir dans des transitions existentielles. Si les défis systémiques actuels appellent des réponses systémiques, le système financier mondial est anachronique. Les écosystèmes économiques, les réglementations, les politiques et les contextes d'investissement des différents pays ont défini le parcours de chaque nation. Il ne s'agit pas de sphères distinctes ; les politiques mondiales et nationales ont favorisé des transitions ou entravé des nations ou des secteurs de la société.

13. En quelques années, a poursuivi l'Administrateur, le PNUD a cessé de s'employer principalement à aider les pays à trouver des financements pour mener des projets, reconnaissant de plus en plus la valeur qu'ont sa présence sur le terrain et ses connexions avec les experts et les institutions du monde entier. Le PNUD a largement collaboré avec le Groupe des Vingt et sa présidence et leur a fourni un appui considérable, notamment en tant que secrétariat du Groupe de travail sur le financement durable. Il est l'une des trois principales entités des Nations Unies à diriger le plan de relance des objectifs de développement durable, qui appelle l'ONU et les institutions financières internationales à collaborer étroitement sur les priorités des pays pour faire progresser la réalisation des objectifs, notamment par l'intermédiaire des cadres de financement nationaux intégrés. Les investisseurs européens ayant investi dans la réalisation des objectifs ont fait des normes de mesure d'impact élaborées par le PNUD leur cadre de référence le plus courant pour effectuer des investissements privés dans le domaine de la durabilité. Le PNUD a mobilisé des centaines de milliards de dollars en aidant les pays à aligner leurs budgets nationaux sur les objectifs et à élaborer des cadres de financement.

14. L'Administrateur a souligné que le PNUD n'avait pas toutes les réponses aux problèmes actuels et qu'il n'allait pas non plus révolutionner à lui seul le financement du développement à l'échelle mondiale. Le Programme a attiré plus tôt que la plupart des autres acteurs l'attention sur le fardeau ahurissant de la dette et sur les flux d'argent qui quittent les pays en développement les plus pauvres, mais personne n'en a tenu compte puisque cela ne menaçait pas encore le système financier mondial. En 2024, 45 % de la dette arrivera à échéance dans les pays à faible revenu ; 60 pays sont à deux doigts de se retrouver en défaut de paiement. Alors que les économies les plus

riches commencent à voir la fin des crises actuelles, le fait qu'il existe une divergence structurelle chronique signifie que les pays pauvres ne peuvent pas mobiliser les ressources nécessaires.

15. Le PNUD a collaboré avec des institutions financières internationales et d'autres partenaires pour tenter de changer la façon dont les marchés traitent les pays en développement, notamment par l'intermédiaire d'émissions obligataires liées aux objectifs de développement durable et de nouveaux produits d'assurance. Il s'est associé aux gouvernements pour élaborer des politiques et des cadres visant à créer des marchés et des services permettant d'atteindre les objectifs de développement. Dans 86 pays, les cadres de financement intégrés ont aidé les gouvernements à fixer des priorités. Si les finances sont gérées de manière proactive et intelligente et avec plus de sagesse, elles peuvent rapprocher les gens. Autrement, elles risquent de paralyser le monde. Par exemple, aucune transition verte ne sera possible si 7 000 milliards de dollars sont investis chaque année dans les subventions aux combustibles fossiles, qui ont pour effet d'enfermer le monde dans l'économie des combustibles fossiles.

16. L'Administrateur a déclaré que le PNUD n'avait pas un rôle singulier ou unique, mais constituait un réseau extraordinaire qui relie les innovations du Nord au Sud, des petites aux grandes économies, dans le cadre d'un partenariat pour le développement qui permet aux pays de prendre des décisions souveraines et éclairées. Le PNUD a renforcé les capacités des institutions, des populations et des petites entreprises et a permis aux marchés financiers d'œuvrer au service des citoyens. Chaque jour, 22 000 membres de son personnel travaillent avec des institutions nationales, notamment pour aborder la question du financement du point de vue de celles et ceux pour qui il s'agit d'une préoccupation existentielle. Le PNUD a apporté des idées collectives basées sur ces expériences lors de forums tels que le Conseil d'administration et de dialogues avec les institutions financières internationales et l'Organisation de coopération et de développement économiques. Les gouvernements ne doivent pas sous-estimer l'intérêt d'un rassemblement et la dynamique qu'il créerait, ni le potentiel de générer des innovations, des partenariats et des changements de financement au moment où l'humanité est plus riche que jamais. S'il existe des milliers de réponses, le PNUD et ses nombreux partenaires peuvent parvenir, dans un contexte difficile, à faire comprendre que le problème du financement peut être résolu.

17. Des délégations ont félicité le PNUD d'être à l'avant-garde des efforts visant à aider les pays à gérer le financement du développement durable. Le PNUD a joué un rôle impressionnant dans la définition des priorités, la poursuite de la réduction des risques politiques, l'accès au financement pour le climat et la biodiversité et l'élaboration d'instruments financiers nouveaux et innovants. Des difficultés persistent, en particulier pour les pays les plus vulnérables ; il est nécessaire d'agir collectivement pour veiller à ce que chacun dispose de ressources adéquates, pour renforcer les capacités et pour assurer la cohérence des politiques. Si la technologie numérique a montré qu'elle avait un potentiel remarquable pour catalyser les financements durables, les technologies doivent être exploitées de manière responsable et inclusive et de sorte à faire progresser la réalisation des objectifs de développement durable. Les États Membres doivent remédier à la diminution des ressources ordinaires (de base) et réaffirmer leur volonté d'appuyer le PNUD en lui fournissant davantage de ressources de base, flexibles et pluriannuelles, afin qu'il puisse continuer à fournir des solutions de financement adaptées aux besoins des pays de programme.

18. Une délégation a insisté sur l'appui à apporter aux pays en situation de surendettement, cette situation étant liée au déficit de financement des objectifs de

développement durable. Les pays ont besoin d'aide pour gérer leur dette et améliorer les scénarios d'investissement, et le PNUD, grâce à son expertise technique et au renforcement de sa capacité à long terme à mettre au point des obligations au service des objectifs, est capable d'augmenter les flux financiers au service des objectifs de développement durable et des objectifs climatiques.

19. Un groupe de délégations a apprécié l'accent mis sur le recensement des contraintes pesant sur le développement des pays du Sud ainsi que des réformes qu'il est nécessaire de mettre en œuvre à l'échelle mondiale pour favoriser ce développement. Les engagements pris il y a 53 ans en matière d'aide publique au développement sont loin d'être concrétisés et la réalisation des objectifs de développement durable nécessitera d'apporter des changements à l'architecture financière internationale. La communauté internationale doit réformer les banques multilatérales de développement afin de catalyser les investissements publics et privés de la prochaine génération qui seront réalisés dans les biens publics mondiaux, et renforcer le filet de sécurité financière mondial afin d'offrir un accès plus large et plus équitable au financement international en cas de crise. Il convient de procéder à des changements majeurs dans la gouvernance de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international de sorte à améliorer la représentation des pays en développement. Le groupe a mis l'accent sur une plateforme permettant de traiter la dette et de renforcer sa transparence, d'offrir de meilleures garanties pour les agences de notation et de renforcer le cadre réglementaire pour les flux financiers et les réformes fiscales mondiales. Il a encouragé le PNUD, par l'intermédiaire des cadres de financement nationaux intégrés, à aider davantage les gouvernements à financer la réalisation des objectifs et à verser leurs contributions déterminées au niveau national, et à mobiliser des financements innovants, en tirant parti des innovations numériques.

20. Un groupe de délégations a déclaré que le PNUD restait un partenaire indéfectible, tout en exprimant son inquiétude quant à la réduction du financement au titre des ressources ordinaires. Ce financement est indispensable pour éliminer la pauvreté. L'amélioration des conditions matérielles de l'humanité dépend de la capacité des États Membres à tirer parti de l'expertise d'organisations œuvrant au développement telles que le PNUD ; ces entités doivent être adaptées à leur vocation. Le groupe a exhorté les États Membres à respecter les engagements qu'ils avaient pris dans le cadre du pacte de financement et a suggéré d'élaborer un pacte de financement 2.0 pour tenir compte des réalités actuelles et incarner l'ambition collective.

21. Des délégations ont déclaré qu'il faudrait plus qu'une aide publique au développement pour mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030, et qu'il faudrait notamment augmenter les échanges commerciaux, les investissements privés et les financements innovants, et intensifier l'action visant à favoriser l'alignement, la mobilisation, la combinaison et la hausse des financements. La budgétisation en vue de la réalisation des objectifs renforcera la transparence et l'efficacité, tandis que l'intensification des efforts que les pays déploient pour faciliter le financement et l'investissement et l'examen de l'ensemble des systèmes fiscaux augmenteront les recettes et permettront de mieux dépenser. Le PNUD a joué un rôle clé dans le financement en faveur des objectifs, tout en aidant à lutter contre les inégalités sociales et à renforcer les institutions. Certaines délégations ont posé des questions sur la lutte contre la corruption et ont encouragé le PNUD à faire progresser l'objectif n° 16 afin de créer des conditions plus propices à l'investissement.

22. Lors de nombreuses interventions, il a été souligné que le problème de la dette était l'un des obstacles les plus manifestes au développement, et nécessitait d'entreprendre immédiatement des réformes radicales, sans lesquelles les objectifs ne seraient qu'une illusion. Pour les pays les moins avancés, les taux créditeurs sont

élevés et les primes de risque excessives, ce qui suggère que le système financier a privilégié les risques pour les créanciers par rapport aux risques pour les populations. L'accomplissement de progrès tangibles passe par l'annulation de la dette des plus vulnérables, la correction des systèmes de notation et la satisfaction des besoins des pays en matière de financement. Des délégations ont évoqué un manque de solidarité, décrivant l'environnement international comme trop restrictif et hostile aux pays en développement. Une délégation a indiqué que le produit intérieur brut de son pays avait baissé de 15 % du fait de la pandémie, et qu'il devrait baisser d'encore 3 % en raison des effets du phénomène El Niño en 2023, une situation que complique encore davantage le manque de financement pour l'adaptation dans les pays à revenu intermédiaire.

23. Des délégations ont salué l'approche par portefeuille, estimant qu'elle est importante pour fournir une aide au développement plus efficace et qu'elle permet d'assurer la cohésion de divers éléments en vue de trouver des solutions consolidées. Le PNUD et le Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU) pourraient compléter les institutions financières internationales sur la base de leurs avantages comparatifs.

24. L'Administrateur s'est félicité des nombreuses observations qui ont porté sur les partenariats stratégiques, pertinents et dynamiques avec le PNUD. Le Programme présentera son éclairage sur la réalisation des objectifs de développement durable dans 95 pays afin de mieux comprendre comment se déroule l'alignement de la planification et du financement du développement national. L'Administrateur a évoqué des dilemmes politiques et un sentiment de régression, et a reconnu que le système financier ne parvenait pas à répondre efficacement aux chocs à court terme, ce qui explique pourquoi la question de la dette continue de se poser. La communauté internationale doit œuvrer de concert pour alléger les fardeaux afin que les discussions sur le financement puissent évoluer. Malgré les innovations, la politique économique repose encore sur des fondements conventionnels et les systèmes de réglementation financière restent ancrés dans des paradigmes favorisant les créanciers et marginalisant les pauvres.

25. Les appels répétés à l'augmentation du financement des ressources ordinaires sont préoccupants. Ce financement a permis aux activités du PNUD d'avoir des effets multiplicateurs, permettant au Programme d'interagir avec les gouvernements, y compris ceux qui ont déjà investi des milliards dans la réalisation des objectifs, et de leur fournir des analyses et une série d'options pour effectuer leurs choix politiques. Le PNUD a tenu son engagement de se concentrer sur les pays les plus en difficulté, les cadres de financement nationaux intégrés soutenant 31 des pays les moins avancés. L'Administrateur a appelé les donateurs à prendre au sérieux l'appel à la mobilisation de ressources ordinaires. Alors que certains ont continué à verser les mêmes contributions au financement des ressources ordinaires ou les ont augmentées, d'autres les ont réduites voire arrêtées, ce qui pourrait conduire à l'apparition d'un modèle dans lequel le PNUD se contenterait de mettre en œuvre des projets. Le Programme, toutefois, doit être plus que la somme de ses parties, surtout si l'on considère les nombreuses opportunités passionnantes qu'il existe d'apprendre et de travailler avec les pays. L'Administrateur a suggéré de rappeler au public le peu de recettes fiscales qui sont investies dans la coopération internationale au service du développement et de lui rappeler tout ce qui pourrait être accompli à l'aide d'un investissement durable. Le financement des ressources ordinaires est presque la plus petite des questions qui forment le débat plus large sur le financement de l'action climatique et de la réalisation des objectifs de développement durable.

26. L'Administrateur a indiqué que le travail de lutte contre la corruption en particulier était très demandé, le PNUD travaillant avec 115 pays sur des questions

connexes. La numérisation offre d'énormes possibilités d'atteindre des personnes traditionnellement exclues du système financier moderne.

27. L'Administrateur a conclu qu'en résolvant les questions difficiles liées au financement du développement, le PNUD était pertinent d'un point de vue systémique et bien placé pour multiplier les succès et atteindre de nombreux pays qui, autrement, ne seraient pas pris en compte par la communauté internationale. Il a souligné qu'il existait de l'espoir malgré les énormes défis à relever, souligné la rapidité avec laquelle ceux-ci étaient relevés et mis en avant les contributions que le PNUD continuera d'apporter dans leur intégralité.

II. Dialogue structuré sur le financement

28. La Directrice du Bureau des relations extérieures et du plaidoyer a présenté le rapport relatif au dialogue structuré sur le financement des résultats du plan stratégique du PNUD pour 2022-2025 (DP/2023/2026 et ses annexes), faisant ainsi suite à la résolution 75/233 de l'Assemblée générale. Le Secrétaire exécutif du FENU a présenté l'examen annuel de la situation financière du FENU (DP/2023/2027).

29. Un groupe de délégations s'est déclaré profondément préoccupé par la baisse continue des contributions au titre des ressources ordinaires, alors que les besoins sont plus élevés que jamais. Il ne souhaitait pas que le PNUD devienne un organisme se contentant de mener des projets et a accueilli favorablement le passage à l'approche par portefeuille. Le PNUD devrait être en mesure de concevoir et de mettre en œuvre des solutions intégrées, innovantes et porteuses de changement, d'atteindre toutes les personnes vulnérables, de respecter les mandats normatifs et de disposer de fonctions fiduciaires et de fonctions de contrôle et de gestion solides à l'appui des objectifs de développement des États Membres. Tout en soulignant l'engagement continu en faveur du pacte de financement et en notant les pressions exercées sur l'aide publique au développement, les délégations ont exhorté le PNUD à approfondir les rapports relatifs aux résultats obtenus à l'aide des ressources non préaffectées et à améliorer la visibilité des donateurs contribuant aux ressources ordinaires au niveau national. Le PNUD a été invité à expliquer l'excédent de 11,4 milliards de dollars enregistré en 2022.

30. Dans d'autres interventions, des délégations ont apprécié l'harmonisation des rapports, la bonne gestion financière, l'amélioration de l'exécution des programmes et les gains d'efficacité obtenus. Elles ont déclaré qu'un petit nombre de pays ne pouvait pas continuer à assumer une responsabilité disproportionnée s'agissant des ressources ordinaires, qui devraient refléter le caractère multilatéral de l'ONU ainsi que les différentes réalités économiques. Elles ont demandé comment le PNUD pouvait maintenir des structures de responsabilité solides à la lumière des déséquilibres observés au niveau des ressources financières, et ont salué l'analyse que le Programme avait menée sur les facteurs contribuant à la baisse du financement des ressources ordinaires. Une délégation a encouragé le PNUD et le FENU à élargir la base des donateurs par des approches stratégiques avec les institutions financières internationales et le secteur privé, en plus d'une collaboration renforcée avec leurs soutiens traditionnels. Elle continuera à se tourner vers le PNUD pour répondre aux préoccupations des États Membres concernant les faiblesses en matière de contrôle de gestion et réaffirmera son engagement en faveur de la réforme et de l'efficacité organisationnelle.

31. En réponse, la Directrice du Bureau des relations extérieures et du plaidoyer a souligné qu'il importait de passer des projets aux portefeuilles, ce que les ressources ordinaires permettent. Elle a souligné les améliorations récentes et notables dans l'obtention d'un financement flexible. Les ressources ordinaires restent essentielles

pour faire respecter les normes, renforcer la transparence et l'application du principe de responsabilité, tirer parti d'autres ressources et soutenir les innovations, telles que l'infrastructure publique numérique. Le PNUD a continué d'assurer un contrôle solide et de grande qualité. Alors que les pays de programme financent 25 % du budget du PNUD, des efforts croissants sont déployés pour travailler avec de nouveaux partenaires stratégiques sur les ressources ordinaires et autres, dans le cadre du programme de diversification. La campagne #PartnersAtCore du PNUD en est à son troisième cycle et met l'accent sur les partenariats de terrain et sur un large éventail de partenaires au niveau des pays.

32. Le Directeur financier a indiqué que sur l'excédent cumulé de 11,4 milliards de dollars, 329 millions de dollars provenaient des ressources ordinaires. Le PNUD a été obligé de conserver une réserve de trois à six mois de ressources ordinaires. Un autre montant de 5,1 milliards de dollars n'avait pas encore été reçu et était principalement alloué à des programmes ; un montant de 5,3 milliards de dollars était affecté aux programmes et comprenait le partage des coûts, les fonds d'affectation spéciale, les réserves conformes aux Normes comptables internationales du secteur public, l'aide remboursable et d'autres activités. Un autre milliard de dollars a été réservé pour couvrir les engagements au titre de l'assurance maladie après la cessation de service, des prestations dues à la cessation de service et d'autres engagements au titre des avantages du personnel.

33. Le Secrétaire exécutif du FENU a déclaré que le Fonds était le seul organisme des Nations Unies mandaté pour accorder des prêts et émettre des garanties financées à 100 %. En passant de l'octroi de fonds au financement, le Fonds propose des modèles importants. L'organisme est fier de ses résultats et espère que les donateurs, les pays de programme et les partenaires les financeront et les favoriseront.

34. Le Conseil d'administration a adopté la décision 2023/20 relative au dialogue structuré sur le financement des résultats du plan stratégique du PNUD pour 2022-2025.

III. Programmes de pays et questions connexes

35. Après une présentation générale faite par l'Administrateur associé et une introduction donnée par les directeurs régionaux pour l'Afrique et l'Asie et le Pacifique, le Conseil d'administration a approuvé, conformément à sa décision 2014/7, les descriptifs de programmes de pays pour l'Angola (DP/DCP/AGO/5), le Bénin (DP/DCP/BEN/4), le Burundi (DP/DCP/BDI/5), la Guinée équatoriale (DP/DCP/GNQ/4), le Lesotho (DP/DCP/LSO/4), le Malawi (DP/DCP/MWI/4), la Mauritanie (DP/DCP/MRT/4), la Papouasie-Nouvelle-Guinée (DP/DCP/PNG/3), le Sénégal (DP/DCP/SEN/4), le Tchad (DP/DCP/TCD/4) et le Togo (DP/DCP/TGO/4).

36. Le Conseil a également approuvé la cinquième prolongation de deux ans du programme de pays pour l'Afghanistan, la troisième prolongation de deux ans du programme de pays pour le Burkina Faso et la deuxième prolongation d'un an du programme de pays pour le Myanmar (DP/2023/28).

Débat consacré au FNUAP

Déclaration de la Directrice exécutive

37. Dans son discours d'ouverture (disponible sur le [site Web du FNUAP](#)), la Directrice exécutive a souligné que les partenariats étaient essentiels pour atteindre les objectifs mondiaux en faveur des femmes et des filles. Les investissements qui

ont apporté les contributions les plus importantes et les plus durables aux objectifs de développement durable comprennent les trois résultats transformateurs du FNUAP, à savoir : zéro besoin non satisfait en matière de planification familiale, zéro décès maternel évitable, et zéro violence et pratique néfaste à l'égard des femmes et des filles. Ces questions sont fondamentales pour la santé sexuelle et reproductive, les droits humains et le bien-être, et sont au cœur des travaux du FNUAP. Investir dans la santé sexuelle et reproductive et les droits connexes a des effets multiplicateurs sur tous les aspects du développement durable. La planification familiale, par exemple, a longtemps été considérée comme un « meilleur choix » pour le développement mondial. Le FNUAP a estimé qu'on pourrait éviter 400 millions de grossesses non planifiées, sauver la vie de 1 million de femmes et générer 660 milliards de dollars de retombées économiques en dépensant 79 milliards de dollars supplémentaires pour satisfaire les besoins en matière de planification familiale et mettre fin aux décès maternels évitables dans les pays à revenu faible et intermédiaire entre 2022 et 2030.

38. La santé sexuelle et reproductive est le fondement de l'égalité des genres, dont dépendent tous les objectifs de développement durable, a poursuivi la Directrice exécutive. Pourtant, l'opposition puissante aux droits des femmes est bien organisée et financée, menaçant de réduire à néant des acquis durement gagnés. Il est essentiel d'être aussi audacieux, organisé et implacable que ceux qui cherchent à revenir en arrière, en faisant fi des divisions pour se rassembler dans un esprit de coopération et de solidarité internationales. Le 30^e anniversaire de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) est l'occasion de trouver un terrain d'entente pour un avenir commun. La Directrice exécutive a décrit la manière dont le FNUAP mettait à profit les données et les preuves pour promouvoir l'équité et la justice. En outre, les partenariats nationaux en matière de données, porteurs de changement, pourraient débloquer un puissant « dividende des données », dont on estime qu'il rapporte 32 dollars pour chaque dollar investi.

39. La Directrice exécutive a déclaré que le FNUAP s'efforçait de gérer les risques de manière efficace et les ressources de manière avisée, et de s'appuyer sur des données d'évaluation. Il est urgent d'investir davantage pour concrétiser les « trois zéros ». Le FNUAP étudie des modes de financement novateurs pour augmenter les investissements, notamment par l'intermédiaire d'obligations à impact liées à la santé sexuelle et reproductive des adolescents. Nous disposons de preuves solides de ce qui fonctionne, et il est maintenant temps de réaliser les objectifs de développement durable et le programme d'action de la CIPD en défendant les droits et les libertés des femmes et des filles.

40. La Directrice régionale pour les États arabes a décrit une année difficile marquée par des catastrophes naturelles, des conflits et des crises prolongées, et a souligné qu'il importait de faire preuve de résilience et d'investir dans l'autonomisation des femmes et des filles. Au Yémen, par exemple, le FNUAP a aidé 620 000 femmes et filles à accéder à des services de santé reproductive, 56 000 à accoucher dans de bonnes conditions et 236 000 à bénéficier de services permettant d'atténuer la violence fondée sur le genre et d'y répondre, jetant ainsi les bases d'un redressement à plus long terme. Dans une région dotée de ressources importantes et d'une population jeune et dynamique, investir dans les jeunes et les femmes permettrait de débloquer des atouts démographiques et d'assurer un meilleur avenir pour toutes et tous.

41. Des délégations ont dit que le Sommet sur les objectifs de développement durable serait l'occasion d'accélérer la dynamique autour des trois résultats transformateurs du plan stratégique du FNUAP. Le 30^e anniversaire de la CIPD est un moment crucial pour accélérer la concrétisation de ses promesses. Il est essentiel d'adhérer aux principes du pacte de financement pour garantir un financement

prévisible. Compte tenu des lacunes qui existent en matière de financement à des conditions favorables, les partenariats avec les institutions financières internationales pourraient générer davantage de ressources en faveur de la santé sexuelle et reproductive et des droits en matière de procréation. La mobilisation des ressources nationales contribuera également à concrétiser les « trois zéros ». La coopération Sud-Sud et triangulaire pourrait ouvrir d'autres possibilités d'innovation.

42. Un groupe de délégations a félicité le FNUAP d'avoir amélioré l'efficacité de l'allocation des ressources et d'être venu en aide aux populations en difficulté. Des cadres de financement transparents et efficaces doivent permettre de canaliser les ressources là où elles sont le plus nécessaires et de faire en sorte que des ressources humaines et naturelles abondantes deviennent les moteurs d'un monde prospère et durable. Les délégations ont souligné que les investissements dans la santé sexuelle et reproductive avaient des effets transformateurs sur la réalisation de tous les objectifs de développement durable. Elles ont apprécié l'accent mis sur les données et ont invité les autres États Membres à soutenir les efforts déployés en ce sens. Il existe une riche mosaïque de points de vue, mais restreindre le financement du développement sur la base de ces points de vue creuserait des fossés dans le multilatéralisme. Il convient de recadrer le dialogue sur le financement de sorte à ce qu'il traduise une volonté inébranlable d'œuvrer avec ambition en faveur de l'efficacité, de la durabilité, de l'équité et du respect.

43. Un groupe de délégations a évoqué une polarisation regrettable, le recul des progrès enregistrés et les obstacles à l'accomplissement de nouveaux progrès, notamment les changements climatiques et les conflits persistants. Le mandat du FNUAP est vital pour accomplir un travail important qui doit se poursuivre. Le Fonds doit investir dans des solutions à fort impact et fondées sur des données probantes, telles que l'augmentation du nombre de sages-femmes, et poursuivre des approches transformant les aspects relatifs au genre. L'anniversaire de la CIPD constitue un jalon important pour relancer les travaux visant à honorer les engagements passés et à créer un monde où tous les individus pourraient exercer leurs droits en matière de santé sexuelle et reproductive.

44. Un autre groupe de délégations a remercié le FNUAP pour son étroite collaboration avec les gouvernements partenaires, les autres parties prenantes et les entités des Nations Unies, laquelle a amplifié son action et démontré son esprit de collaboration. Le FNUAP a obtenu des résultats notables en matière de financement, et enregistré notamment des dépenses élevées dans la lutte contre la violence sexuelle et fondée sur le genre et d'autres pratiques néfastes. Toutefois, d'importants déficits d'investissement subsistent pour les trois objectifs transformateurs. Il convient de déployer davantage d'efforts collectifs pour garantir que le FNUAP dispose de ressources suffisantes et de qualité, et il a été suggéré que le FNUAP établisse plus clairement, dans ses rapports, le lien entre les ressources dont il dispose et les résultats concrets qu'il obtient.

45. Dans leurs interventions individuelles, les délégations ont souligné l'importance des examens régionaux avant l'anniversaire de la CIPD pour évaluer les progrès, fournir des solutions sur mesure et renforcer davantage les liens avec le Programme 2030. Le processus d'examen pourrait ouvrir de nouvelles perspectives de consensus et de coopération. Les délégations ont félicité le FNUAP pour l'intensification de son action humanitaire et le renforcement des systèmes de santé résilients et ont instamment demandé que l'on mette de nouveau l'accent sur l'évolution des normes et les déterminants sociaux de la santé. Elles ont apprécié l'accent mis sur la lutte contre les causes profondes de la violence fondée sur le genre, mais ont souligné que le phénomène continuait à se développer, notamment grâce à la technologie. Elles ont félicité le FNUAP pour la bonne situation que présentent ses ressources, mais ont

relevé certains problèmes, et ont souligné que le financement innovant, la mobilisation des ressources nationales, l'élargissement de la base des donateurs et les efforts visant à corriger le déséquilibre des ressources ordinaires étaient essentiels pour qu'il remplisse ses fonctions normatives et fournisse des services fondamentaux. Elles ont souligné qu'il convenait d'adopter des approches prudentes en matière de gestion budgétaire et ont mis l'accent sur l'importance de prévisions solides et d'une approche stratégique à long terme.

46. En réponse, la Directrice exécutive a souligné que l'organisation était passée de l'octroi de fonds au financement et qu'elle travaillait avec des partenaires pour tirer parti de leurs ressources et de leur influence dans la société. Le FNUAP a fait des progrès en matière d'innovation et a fait avancer le programme normatif. Les progrès accomplis en matière de mobilisation de ressources nationales comprennent des engagements en matière de planification familiale avec 43 gouvernements. Dans le cadre du mouvement en faveur de la couverture sanitaire universelle, le FNUAP a incité les gouvernements à consacrer davantage de ressources nationales aux systèmes de santé et aux services de santé sexuelle et reproductive. Il a continué d'œuvrer en collaboration avec les institutions financières internationales. En ce qui concerne la coopération Sud-Sud et triangulaire, il collabore avec au moins 130 pays sur des questions comme l'amélioration des données et les compétences chirurgicales nécessaires pour traiter les fistules obstétricales.

47. La Directrice exécutive a invité les États Membres à participer à l'anniversaire de la CIPD, en soulignant qu'il permettait de partager des expériences à l'heure où s'opèrent des changements démographiques. Cet anniversaire est l'occasion d'adopter un développement à dimension humaine, en mettant l'accent sur la réduction de la polarisation et en aidant les pays à s'adapter à des réalités changeantes telles que la population grandissante de jeunes et le vieillissement de la population. Notant que la population est une question de personnes, et pas seulement de chiffres, la Directrice exécutive a déclaré que le FNUAP se concentrait sur les approches politiques, les données et les preuves, les conseils techniques et le fait d'atteindre les groupes marginalisés. La violence fondée sur le genre nécessite de continuer de mener des actions et de prendre de nouvelles mesures, le FNUAP collaborant avec des hommes et œuvrant sur les formes de masculinité positive, par exemple, et s'efforçant de réduire à zéro le nombre de viols dans les conflits. La Directrice exécutive a souligné l'amélioration des capacités prévisionnelles, notamment grâce à de nouvelles applications d'intelligence artificielle.

48. La Directrice exécutive adjointe (Programme) a décrit les stratégies du FNUAP en matière de jeunesse et de handicap. Le Directeur exécutif adjoint (gestion) a indiqué qu'il y avait eu un bond significatif des activités humanitaires, le financement ayant augmenté de 150 % depuis 2018. Pourtant, dans certaines situations d'urgence, les appels n'ont pas été suffisants. Le FNUAP s'emploie à améliorer sa préparation aux crises humanitaires, notamment en réorganisant son programme d'intervention humanitaire, en mettant à jour ses instructions permanentes et en prépositionnant des fournitures.

Dialogue interactif

49. Le Président du Conseil d'administration a présenté le dialogue interactif sur la lutte contre la violence fondée sur le genre dans un monde numérique, en déclarant que si la technologie numérique offrait un potentiel énorme, elle offrait également de nouveaux espaces pour l'assujettissement des femmes et des filles. Il est essentiel de répondre à ces préoccupations pour faire respecter les droits et les choix de chacune et chacun.

50. La Directrice exécutive a raconté les histoires de femmes traquées par des partenaires violents grâce à la technologie ou chassées de postes de direction politique par des campagnes de harcèlement menées en ligne. Deux femmes sur cinq étant victimes de violences en ligne, il est urgent d'agir ; le FNUAP renforce ses capacités grâce à des partenaires présents dans plus de 150 pays et territoires. La violence fondée sur le genre véhiculée par les technologies a affecté le travail plus large mené en matière de santé sexuelle et reproductive et de droits connexes.

51. Un représentant de l'Association pour le progrès des communications a déclaré que la technologie pouvait accroître la participation et l'accès à l'information et offrait de nouveaux outils de mobilisation et de militantisme. Pourtant, la violence fondée sur le genre que facilite la technologie a contribué à rendre les sociétés moins pacifiques et moins démocratiques. Il s'agit à la fois d'une cause et d'un effet des inégalités de genre. Parmi les sous-groupes les plus exposés figurent les jeunes femmes et les jeunes filles, les femmes engagées dans la vie publique, les minorités raciales et autres, les migrants et les personnes handicapées. Qu'elle se manifeste en ligne ou hors ligne, la violence fondée sur le genre a les mêmes causes profondes. Les femmes doivent participer à la création des technologies et à l'élaboration des lois et des politiques qui les régissent ; les Nations Unies ont un rôle clé à jouer dans l'examen des principes d'orientation d'Internet et des normes.

52. Le représentant d'une autre organisation non gouvernementale, Derechos Digitalis, a souligné que la lutte contre la violence fondée sur le genre véhiculée par les technologies nécessitait de prendre plusieurs mesures et de renforcer les réponses institutionnelles, qu'elles soient juridiques ou non. Les États ont des obligations au titre du droit des droits humains. La législation doit être fondée sur les droits. Certains efforts se sont principalement concentrés sur des statuts pénaux généraux qui étaient inefficaces et pouvaient exposer les victimes à des risques plus importants. Les réponses juridiques devraient être fondées sur les droits humains et centrées sur les victimes, s'inscrire dans une perspective intersectionnelle, prendre en compte l'éventail des pouvoirs d'incrimination et d'enquête, et respecter les principes de légalité, de nécessité et de proportionnalité.

53. Le Conseiller technique du FNUAP sur la violence fondée sur le genre a décrit comment la technologie avait fait tomber les barrières et amélioré l'accès à des services et à des informations de haute qualité. Toutefois, en raison de la mauvaise utilisation qui en est faite et d'une mauvaise conception, la technologie a également creusé les inégalités et renforcé les normes néfastes. Le FNUAP a intégré les travaux sur la violence fondée sur le genre véhiculée par les technologies dans son programme plus large sur la violence fondée sur le genre afin de répondre aux besoins des victimes de violence dans tous les espaces et contextes. Il s'est efforcé : d'améliorer l'habileté numérique des praticiens et des décideurs afin de mieux comprendre les effets de la technologie et la manière dont elle peut faciliter la perpétration de violences ; de renforcer les dispositifs d'intervention ; de continuer à œuvrer pour faire évoluer les normes sociales et de genre néfastes afin de prévenir la perpétration d'actes de violence grâce à la technologie. Il a soutenu les mécanismes de gouvernance des données afin de garantir la transparence et la protection des données, et l'établissement de normes dans la conception des technologies et l'élaboration des lois et des politiques fondées sur les droits, ainsi que la protection et l'indemnisation des victimes de violence. Il a rassemblé des féministes, des jeunes, des défenseurs des droits numériques, des universitaires et des acteurs du monde des affaires et de la technologie pour répondre aux multiples dimensions de la violence véhiculée par les technologies.

54. Des délégations ont remercié à plusieurs reprises le FNUAP pour son rôle de chef de file dans la lutte contre la violence fondée sur genre véhiculée par les

technologies. Elles ont exprimé leur soutien à la campagne Bodyright et se sont félicitées des conseils sur l'utilisation sûre et éthique des technologies. Elles regrettent que l'on continue de penser que la violence de genre en ligne est moins grave que la violence hors ligne. Elles ont souligné l'importance du pacte numérique mondial, le besoin urgent pour les entités numériques de s'engager à prévenir la violence véhiculée par les technologies et à la combattre, et de travailler avec l'industrie sur un écosystème numérique plus sûr et des solutions technologiques innovantes. Les principes d'égalité des genres et de non-discrimination devraient être pris en compte dans tous les aspects de la conception et du développement des nouvelles technologies. Il faut faire davantage pour prévenir la violence fondée sur le genre et en traduire les auteurs en justice. Les délégations ont posé des questions sur les synergies entre le FNUAP et d'autres organismes des Nations Unies dans la lutte contre la violence fondée sur le genre véhiculée par les technologies et la collecte de données et de statistiques.

55. Les intervenant(e)s ont souligné que l'égalité entre les hommes et les femmes devrait être un élément clé du pacte numérique mondial. Ils (elles) ont évoqué les outils de lutte contre la violence véhiculée par les technologies, en notant que nombre d'entre eux ne fonctionnent toujours pas dans des langues autres que l'anglais. Dans la mesure où les jeunes sont les plus grands utilisateurs de technologies et font face à des risques accrus, le FNUAP a intégré la technologie dans l'éducation complète à la sexualité et a travaillé avec des jeunes pour concevoir des technologies conviviales, sûres et éthiques.

56. En conclusion, la Directrice exécutive du FNUAP a souligné l'importance du rôle mobilisateur de l'organisation et sa détermination à créer des espaces de débat et d'action inclusifs et sûrs, réunissant diverses parties prenantes.

IV. Dialogue structuré sur le financement

57. Le Directeur exécutif adjoint (gestion) du FNUAP et le Directeur de la Division de la communication et des partenariats stratégiques ont présenté le rapport relatif au dialogue structuré sur le financement pour 2022-2023 (DP/FPA/2023/8). Il s'agit là d'une réponse à la résolution 75/233 de l'Assemblée générale visant à améliorer encore le fonctionnement et l'efficacité des dialogues structurés sur la manière de financer les résultats en matière de développement convenus dans les plans stratégiques, notamment par la mise en œuvre des engagements du pacte de financement des Nations Unies.

58. Un groupe de délégations a souligné que les contributions pluriannuelles non préaffectées étaient essentielles ; la diminution des contributions aux ressources ordinaires est une grande préoccupation, en particulier dans le contexte des tendances négatives qui entourent la réalisation des objectifs de développement durable. Le FNUAP doit répondre aux crises, fournir un appui de haute qualité et des services essentiels, respecter son mandat normatif et être doté de fonctions fiduciaires et de fonctions de contrôle et de gestion solides. Il importe de mettre en œuvre le pacte de financement. Les délégations se sont félicitées des premières mesures qui ont été prises pour mieux rendre compte des résultats obtenus grâce aux ressources ordinaires, car il est de plus en plus difficile de plaider en faveur de ressources non préaffectées. Elles ont insisté sur le fait qu'il fallait aller au-delà des mêmes discussions pour trouver des solutions permettant d'améliorer la qualité et la prévisibilité du financement.

59. Des délégations ont souligné que le FNUAP avait conservé une position financière solide. Le Fonds figure parmi les entités des Nations Unies dont la part des ressources autres que les ressources de base provenant de fonds communs et

d'activités conjointes est la plus élevée, bien que la diminution des dépenses liées aux activités conjointes suscite quelques inquiétudes. Les délégations ont salué la stratégie diversifiée de mobilisation des ressources impliquant les institutions financières internationales, le secteur privé et les ressources nationales.

60. Le Directeur exécutif adjoint (gestion) a déclaré que des progrès avaient été accomplis en vue d'accroître la visibilité des résultats obtenus grâce aux ressources ordinaires, notamment par l'intermédiaire de communications spécifiques. Le FNUAP reste clairement conscient que tous les résultats dépendent du financement, par des ressources ordinaires, de la solidité institutionnelle, des connaissances et des compétences de base. Il mène une campagne active pour élargir sa base de donateurs de ressources ordinaires de 100 à 150 membres. Chaque dollar compte, de même que le signal politique qu'envoie le fait de bénéficier d'un large soutien.

61. Le Directeur de la Division de la communication et des partenariats stratégiques a évoqué l'amélioration de la visibilité, au niveau national, des résultats obtenus grâce aux ressources ordinaires et aux autres ressources, grâce à la collaboration avec les directeurs régionaux et les bureaux de pays. Le fonds d'investissement stratégique du FNUAP a fourni un financement régulier pour catalyser de nouvelles ressources et de nouveaux partenariats. Les nouveaux modes de financement, tels que les obligations à impact sur le développement, requièrent des ressources ordinaires pour être mis en place.

62. Le Conseil d'administration a adopté la décision 2023/21 sur le dialogue structuré sur le financement du FNUAP pour 2022-2023.

V. Programmes de pays et questions connexes

63. Après une présentation générale faite par la Directrice exécutive adjointe (Programme) et des présentations données par les directrices et directeurs régionaux pour les États arabes et les États d'Afrique de l'Est, d'Afrique australe, d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale, le Conseil d'administration a approuvé, conformément à sa décision 2014/7, les descriptifs de programme de pays du FNUAP pour l'Angola ([DP/FPA/CPD/AGO/9](#)), le Bénin ([DP/FPA/CPD/BEN/10](#)), le Burundi ([DP/FPA/CPD/BDI/9](#)), la Guinée équatoriale ([DP/FPA/CPD/GNQ/8](#)), le Lesotho ([DP/FPA/CPD/LSO/8](#)), la Libye ([DP/FPA/CPD/LBY/2](#)), le Malawi ([DP/FPA/CPD/MWI/9](#)), la Mauritanie ([DP/FPA/CPD/MTR/9](#)), le Sénégal ([DP/FPA/CPD/SEN/9](#)), le Tchad ([DP/FPA/CPD/TCD/8](#)) et le Togo ([DP/FPA/CPD/TGO/8](#)).

64. Le Conseil a également pris note de la première prolongation d'un an du programme de pays pour la Sierra Leone, approuvée par la Directrice exécutive, et a approuvé la deuxième prolongation d'un an du programme de pays pour le Myanmar, la troisième prolongation de deux ans du programme de pays pour le Burkina Faso, la troisième prolongation d'un an du programme de pays pour la République populaire démocratique de Corée et la quatrième prolongation de deux ans du programme de pays pour l'Afghanistan ([DP/FPA/2023/9](#)).

Débat consacré à l'UNOPS

VI. Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets

Déclaration du Directeur exécutif

65. Dans son discours d'ouverture (disponible sur le [site Web de l'UNOPS](#)), le Directeur exécutif a déclaré que le processus de réforme était en bonne voie malgré les difficultés rencontrées. Plus de la moitié des mesures prévues dans le plan d'intervention complet ont été menées à bien ; la majorité des mesures qu'il reste à mettre en œuvre devraient l'être d'ici la fin de l'année 2023. Les questions restantes, notamment un programme de transformation des activités et de numérisation visant à modifier fondamentalement le mode de fonctionnement de l'UNOPS, sont à traiter à plus long terme. Une évaluation de la culture organisationnelle de l'UNOPS est sur le point d'être achevée par un tiers et servira à instaurer une nouvelle culture organisationnelle. Le Directeur exécutif a proposé d'intégrer ces changements dans le calendrier de mise en œuvre du nouveau plan stratégique. L'UNOPS a clarifié le rôle qu'il jouait du côté de la demande s'agissant de mobiliser le financement du développement, ce qui n'impliquera pas de nouvelles activités, et l'ancien bureau consacré à l'Initiative d'investissements responsables dans les domaines des infrastructures et de l'innovation (Initiative S3I) à Helsinki, en Finlande, fermera d'ici à la fin de l'année 2023. Le Directeur exécutif a reconnu la confiance accordée à l'UNOPS, s'engageant à ne pas la considérer comme acquise.

66. Des mesures visant à atteindre les objectifs du plan stratégique de l'UNOPS récemment approuvé sont en cours de mise en œuvre. La coordination interne sera essentielle, de même que la mesure, dans le cadre de résultats élargi, de l'impact des services fournis. Des structures spécifiques sont actuellement mises en place aux plus hauts niveaux pour veiller à ce que l'expertise et les contributions servent à atteindre les objectifs des Nations Unies et du Programme 2030. Le processus de nomination de deux directeurs(trices) exécutifs(ves) adjoint(e)s est en cours. La demande d'appui reste forte, avec des accords conclus récemment pour 60 nouveaux projets et des accords existants étendus à 90 autres projets dans plus de 60 lieux.

67. Le Directeur exécutif a présenté les prévisions budgétaires de l'UNOPS pour l'exercice biennal 2024-2025 ([DP/OPS/2023/7](#)) et les conclusions du rapport statistique annuel sur les activités d'achat des entités des Nations Unies ([DP/OPS/2023/9](#)).

68. Des délégations ont déclaré que l'UNOPS avait passé une année à stabiliser le navire et à tracer la voie à suivre. Le Conseil d'administration a approuvé la version révisée du plan stratégique et a fourni des orientations sur l'avenir de l'Initiative S3I, le plan d'intervention complet et les réserves de l'UNOPS. Il a demandé que l'UNOPS répartisse toutes les réserves excédentaires accumulées après le 31 décembre 2021, et propose une méthodologie et un calendrier pour la répartition des réserves excédentaires accumulées au cours du présent exercice budgétaire. Dans l'exercice de son mandat, il a trouvé un compromis en mettant l'accent sur une réforme institutionnelle et culturelle de l'UNOPS, sur une réparation adéquate dans l'affaire entourant l'Initiative S3I, sur l'application du principe de responsabilité pour les coupables et sur la voie à suivre. La coopération de l'UNOPS, sa réactivité, la rapidité des réformes et la constance de sa gestion ont été déterminantes.

69. En ce qui concerne le plan d'intervention complet, des délégations ont insisté sur la mise en œuvre de mesures dans les domaines accusant un retard, en particulier la gouvernance et la gestion. Elles ont reconnu l'incapacité de l'UNOPS à absorber

une tranche de 11,8 millions de dollars et pris note de sa demande d'en reporter des parties au prochain exercice biennal. L'UNOPS a fait des efforts louables pour répartir les réserves excédentaires, dont jusqu'à 41 % ont été remboursées aux entités payantes, et les délégations ont exhorté l'UNOPS à continuer d'accélérer ce processus. Elles ont pris note de la méthodologie proposée pour répartir les réserves pour l'exercice biennal 2022-2023 et ont exhorté l'UNOPS à publier, sur des plateformes publiques, des données relatives aux progrès qu'il a accomplis en matière de génération de frais et de remboursements. En ce qui concerne les prévisions budgétaires pour 2022-2025, elles ont reconnu l'augmentation des coûts de gestion et des frais et ont souligné l'importance d'avoir des produits nets égaux à zéro. Elles ont souligné l'importance des recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et ont déclaré que le Conseil d'administration agirait comme il l'entend. Enfin, elles ont réitéré la nécessité pour l'UNOPS de faire rapport au Conseil d'administration chaque fois que possible sur le processus en cours de récupération des fonds liés à l'Initiative S3I et sur le processus consistant à amener les responsables à répondre de leurs actes.

70. Un groupe de délégations a salué la détermination du personnel de l'UNOPS face aux défis internes et mondiaux, salué les avancées positives des réformes, et souligné l'importance d'un mandat non programmatique, axé sur la demande et ancré dans les valeurs et les normes de l'ONU. Il est impératif de consacrer en priorité le portefeuille de l'UNOPS aux domaines mandatés des services d'infrastructure, d'achats et de gestion de projets, dans lesquels l'UNOPS dispose d'une expérience et de connaissances précieuses, et dans lesquels une expertise est nécessaire. La crise liée à l'Initiative S3I et la crise de gestion ayant mis en évidence des déficiences structurelles majeures qui détermineront les priorités pendant un certain temps, la clarté et la transparence des financements et de la prise de décision sont essentielles pour rétablir la confiance, de même que l'obtention de produits nets égaux à zéro. Les délégations ont apprécié l'accent mis sur une culture organisationnelle sûre, inclusive et réactive, reconnaissant que le changement culturel exigeait des efforts constants, dévoués et à long terme. Elles se sont félicitées des progrès accomplis en ce qui concerne le plan d'intervention complet, mais ont appelé à accélérer sa finalisation.

71. Un groupe de délégations a déclaré que l'UNOPS restait un partenaire essentiel en vue de renforcer les capacités de mise en œuvre pour réaliser les aspirations en matière de développement et a salué les décisions prises pour renouveler cet objectif. Ces délégations ont souligné qu'il importait de mettre à jour le plan d'intervention complet, les recommandations de 2021 du Comité des commissaires aux comptes et de répartir les réserves excédentaires. Conscientes du rythme des changements et de l'engagement à respecter les délais convenus, elles ont pris note des progrès accomplis lors des réunions d'information mensuelles et ont appelé à ce qu'une tierce partie procède à un examen une fois le plan d'intervention achevé. Elles ont accueilli favorablement les mesures prévues dans le plan stratégique pour atténuer les risques stratégiques, ainsi que les informations supplémentaires portant sur l'investissement stratégique interne et la transformation numérique. Concernant le rapport statistique annuel (DP/OPS/2023/9), elles se sont félicitées d'une augmentation de 19 % des achats auprès des pays les moins avancés et ont encouragé la poursuite de l'augmentation des achats de la part des pays en développement.

72. Des délégations ont approuvé le fait que l'UNOPS se recentre sur son mandat principal. Elles ont apprécié les efforts déployés pour montrer comment l'UNOPS avait contribué au Programme 2030 en aidant ses partenaires à le mettre en œuvre, et comment il s'était mieux adapté aux normes et valeurs de l'ONU. Parmi les mesures positives prises pour remédier aux principales déficiences, citons l'indépendance du Bureau de la déontologie et du Groupe de l'audit interne et des enquêtes. Le Conseil a besoin d'assurances sur la mise en œuvre du plan d'intervention complet ; et la

gouvernance, la gestion des risques et les contrôles internes doivent être pleinement satisfaisants. L'UNOPS ne devrait pas élargir son mandat principal, pas même dans le domaine du financement du développement. Les délégations ont demandé des éclaircissements sur les problèmes que pose la mise en œuvre du plan d'intervention et sur ce que l'UNOPS ferait ou ne ferait pas par rapport à son mandat initial, y compris en ce qui concerne la nécessité pour l'UNOPS, conformément au plan stratégique, d'être doté d'un mandat clair du Conseil d'administration pour guider les travaux sur le financement du développement.

73. Le Directeur exécutif a répondu que l'UNOPS était fermement déterminé à mettre en œuvre tout ce qui était prévu dans le plan d'intervention complet et à aller au-delà, un examen de la gestion de réformes supplémentaires étant en cours. Le programme de réformes va plus loin que le plan d'intervention. L'UNOPS n'a aucun sentiment d'autosatisfaction et ne s'attend pas à ce que les délégations reprennent immédiatement leur collaboration habituelle. Certains membres ont déjà retiré l'UNOPS de la liste des suspensions ; le Directeur exécutif espère que tous le feront, tout en reconnaissant que cela dépendra de la capacité du Bureau à continuer à appliquer le principe de responsabilité, à faire preuve de transparence et à œuvrer en faveur des réformes.

74. En ce qui concerne le financement du développement, l'UNOPS a appris de ses erreurs passées et ne mènera pas d'activités liées aux investissements à impact, au financement mixte ou à la réduction des risques d'investissement, ni aucune activité du côté de l'offre. Il a fourni des informations sur les travaux qu'il a menés du côté de la demande pour faire preuve de transparence et de responsabilité, car même s'il s'agit d'un domaine de travail existant, il s'agit d'une question de réputation. Il fournit une assistance technique sur le plan de la demande et a tenté d'en donner un aperçu en termes pratiques ; une réunion mensuelle pourrait être organisée pour partager plus de détails à ce sujet. Le Directeur exécutif a souligné l'importance d'un contexte favorable au financement et le fait que l'UNOPS avait souvent une compréhension claire des projets susceptibles d'être financés, ce qui l'aidait à concevoir des projets qui pouvaient être financés par d'autres. Il a rappelé que l'UNOPS avait renforcé la capacité de mise en œuvre des partenaires en fonction de leurs demandes.

Dialogue interactif

75. Le Président du Conseil d'administration a ouvert un dialogue intégré sur les infrastructures pour l'énergie portant sur les voies d'une transition juste, verte et résiliente.

76. Le Directeur exécutif a déclaré que les progrès réalisés dans le cadre de l'objectif de développement durable n° 7 relatif à une énergie propre et abordable présentaient d'énormes lacunes. Une personne sur trois, principalement dans les régions les plus pauvres, ne dispose toujours pas d'installation de cuisson propre. En 2021, près de 700 millions de personnes n'avaient pas d'électricité, principalement en Afrique subsaharienne. Cette situation a eu de graves conséquences sur la réalisation de l'ensemble des objectifs de développement durable. La question n'est pas de savoir s'il faut fournir à toutes et tous un accès à l'énergie et s'il faut passer des combustibles fossiles à une transition juste et équitable tout en préservant les emplois et les opportunités économiques, mais de trouver comment y parvenir. Les progrès ont été plus rapides dans certaines parties du système énergétique, comme la production d'électricité ; le rythme a été plus lent pour les transports et l'industrie, le chauffage et la climatisation. Alors que les pays en développement ont besoin qu'on investisse 1 700 milliards de dollars dans les énergies renouvelables par an, ils n'ont attiré que 500 milliards de dollars en 2022. Seuls 3 % des investissements mondiaux

dans le domaine de l'énergie sont allés à l'Afrique, qui dispose pourtant de 60 % des meilleures ressources solaires. L'infrastructure est essentielle à la transition énergétique et se trouve au cœur du mandat de l'UNOPS, tout comme l'assistance technique visant à rendre les projets d'énergie renouvelable plus susceptibles d'être financés afin que la demande rencontre l'offre.

77. Un(e) intervenant(e) a expliqué que la transition énergétique de son pays avait commencé dans les années 1970, lorsque son pays a investi massivement dans les sources d'énergie renouvelables. Aujourd'hui, 99,4 % de la population a accès à l'électricité, qui est renouvelable à 100 % pendant 300 jours par an. Ce succès est le fruit d'une direction éclairée, d'un sentiment national d'appartenance, d'institutions solides et de prévoyance. Globalement, la transition a nécessité des investissements, des partenariats public-privé et un alignement sur les institutions financières internationales ; le fait que l'UNOPS joue le rôle de connecteur et de facilitateur aidera de nombreux pays à opérer un tel changement. Les États Membres ont la responsabilité de veiller à ce que les projets soient financièrement viables et attrayants pour les investisseurs ; ils doivent examiner de près ce qu'ils font pour respecter leurs engagements en matière de climat et de réalisation des objectifs de développement durable.

78. Une autre délégation s'est félicitée que le dialogue tiennne compte du caractère central de l'énergie pour tous les objectifs et qu'il mette l'accent sur l'Afrique. Le mouvement continu vers une énergie propre est la seule voie viable. Les pays doivent s'entraider pour réduire les dommages causés à l'environnement, le plus tôt étant le mieux, tout en respectant les diverses réalités dans lesquelles vivent les gens. Les deux principaux problèmes de l'Afrique, la pauvreté et le climat, sont tous deux liés à l'énergie ; tous les efforts sont nécessaires pour obtenir le bon mix énergétique. À cette fin, l'intervenant(e) s'est félicité(e) des échanges de connaissances et d'expériences avec d'autres pays. Une transition juste implique de ne pas s'appuyer uniquement sur les forces du marché, sous peine d'entraîner des inégalités majeures.

79. Une intervenante a expliqué comment son pays avait proposé des technologies énergétiques basées sur l'hydrogène et l'ammoniac pour assurer la sécurité énergétique, l'efficacité économique et la réduction des effets sur l'environnement. Son pays a lancé sa première stratégie sur l'hydrogène en 2017 et s'est efforcé en priorité d'accélérer les chaînes d'approvisionnement. D'autres initiatives importantes concernent les technologies de l'énergie thermique et le captage, l'utilisation et le stockage du dioxyde de carbone. Il doit exister des voies de transition réalistes adaptées à la situation de chaque pays, et l'UNOPS, en coopération avec les partenaires des Nations Unies, doit élaborer des études adaptées à la situation de chaque pays. Le pays de l'intervenante a essayé de montrer ce qu'il était possible d'accomplir et investit aux niveaux national et international, en mettant l'accent sur l'investissement et non sur l'assistance, car les bénéficiaires profiteront à tous.

80. Un(e) autre orateur(trice) a déclaré que les petits États insulaires en développement prenaient davantage de mesures d'atténuation en se fixant des objectifs ambitieux, tels que 100 % d'énergies renouvelables d'ici à 2025 à Samoa. La technologie doit être accessible à tous les États vulnérables ; les consultations ont été cruciales pour que les pays se l'approprient. L'UNOPS en particulier pourrait travailler avec les gouvernements nationaux sur l'opérationnalisation des projets. Parler d'une transition juste nécessite de se demander quels pays procèdent à une transition vers les énergies renouvelables, car même si les 39 membres de l'Alliance des petits États insulaires passaient à 100 % d'énergies renouvelables d'ici à 2025, cela n'aurait guère d'incidence. Les plus grandes économies, dont les niveaux d'énergie renouvelable sont les plus faibles, doivent être les plus ambitieuses. Les

petits États insulaires en développement ont besoin de partenaires car, pour eux, les changements climatiques sont une question de survie.

81. Des délégations ont déclaré que les termes « approches centrées sur les personnes » et « énergie propre » étaient soutenus par un consensus international, contrairement à l'expression « énergies renouvelables ». De nombreuses personnes n'ont pas accès aux énergies renouvelables alors qu'elles ont besoin d'électricité aujourd'hui. Les délégations ont demandé où l'UNOPS voyait son créneau et son avantage concurrentiel dans le travail sur l'énergie, et s'il avait tiré des enseignements de l'évaluation des travaux passés face à l'accélération de la demande. Étant donné qu'il importe d'apporter l'appui nécessaire aux ambitions des pays en matière d'énergie, elles ont posé des questions sur la coordination et la synergie des parties prenantes et ont suggéré que l'UNOPS promeuve la coopération Sud-Sud. Elles ont salué le renforcement des capacités de mise en œuvre des Nations Unies en faveur de la transition et ont souligné la coordination avec ONU-Énergie. L'UNOPS a apporté une valeur ajoutée grâce à son expertise en matière de services d'infrastructure et de projets et doit continuer à l'évaluer afin de rester concentré sur son mandat initial.

82. Le Directeur exécutif a déclaré que la demande croissante d'énergie propre provenait des partenaires. L'UNOPS ne conçoit pas de stratégies nationales et ne fournit pas de financements, mais il sait comment mettre en œuvre des projets conçus par d'autres. Dans certains cas, il a fourni une assistance technique pour la conception de projets de haute qualité et susceptibles d'être financés. Il a travaillé dans des contextes très fragiles qui ne constituaient pas une priorité pour le secteur privé. Même si les politiques, la volonté nationale et le financement sont en place, les pays ont encore besoin d'infrastructures et de capacités techniques de qualité. Tous les pays doivent pouvoir décider de leurs options et disposer de capacités et de ressources de mise en œuvre. Le Directeur exécutif a annoncé que l'UNOPS prévoyait de rejoindre ONU-Énergie et travaillait sur les achats d'énergie propre et sur un catalogue de solutions d'énergies renouvelables dans lequel les achats jouent un rôle fondamental.

83. En conclusion, le Directeur exécutif a déclaré que l'UNOPS avait examiné tous les projets et que son nouveau cadre d'évaluation amélioré permettrait d'aller plus loin dans l'évaluation de l'impact. L'UNOPS s'est montré disposé à mettre en œuvre des projets en collaboration ; d'autres organisations ont démontré leur volonté de bénéficier de la meilleure expertise de l'UNOPS en matière d'énergie propre.

84. Le Président du Conseil d'administration a conclu le dialogue intégré en encourageant l'UNOPS à continuer à présenter des exemples concrets de ses contributions.

85. Le Conseil d'administration a adopté la décision 2023/22 sur le projet de budget de l'UNOPS pour l'exercice biennal 2024-2025 ; la décision 2023/23 sur le plan d'intervention complet en application des recommandations issues des deux examens indépendants de l'UNOPS ; la décision 2023/24 concernant le rapport statistique annuel sur les activités d'achat des organismes du système des Nations Unies en 2022.